

Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

Date: March 2026	Created by: Human Resources
Reviewed by: Director, Compliance	Approved by: President & CEO
Version: 1.0	Reference: C31

Purpose

This policy establishes the framework for H.I.S. Canada Travel Group of Companies (herein collectively referred to as “the Company”) is committed to conducting business ethically and with integrity. We recognize our responsibility to prevent forced labour, child labour, and all forms of modern slavery with our operations and supply chain.

This policy aligns with applicable Canadian legislation, global best practices and the HIS Group Human Rights Policy, within the H.I.S. Group of Companies.

Scope

This policy applies to:

- All employees (permanent, temporary and contract)
- Executives and directors
- Contractors and consultants
- Suppliers, vendors, and business partners
- All third parties acting on behalf of the Company
- All Canadian entities under the Company

Policy Statement

The Company has zero tolerance for:

- Forced labour
- Child labour
- Debt bondage
- Human trafficking
- Any form of coercion or exploitation, or involuntary labour

Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

Our Commitment

The company is committed to:

- Upholding human rights in accordance with Canadian law, international standards and the HIS Group Human Rights Policy
- Ensuring employment is freely chosen
- Providing fair wages and working conditions
- Promoting ethical recruitment practices
- Maintaining transparency in our supply chain

Responsibilities

Leadership

Senior leadership is responsible for:

- Promoting a culture of ethical conduct
- Ensuring appropriate oversight and accountability
- Reviewing compliance annually

Managers

Managers must:

- Monitor suppliers and partners for compliance
- Report on any suspected violations
- Ensure employees understand this policy

Employees

Employees are expected to:

- Comply with this policy
- Report concerns related to forced labour or unethical practices
- Participate in required training

Risk Areas in the Travel Industry

As a global travel organization, the Company recognizes that exposure to modern slavery risks may arise both directly and indirectly through our operations or extended supply chain.

Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

Potential areas of heightened risk include:

- Hospitality supply chains (hotels, resorts)
- Ground transportation providers
- Tour operators and destination management companies
- Promotional merchandise procurement
- IT hardware and office supply vendors

The Company acknowledges that risks may be elevated in jurisdictions with weaker labour protections, limited regulatory enforcement, or informal labour markets.

Due Diligence Measures

The Company will:

- Integrate forced labour clauses into supplier contracts
- Implement a Supplier Code of Conduct
- Conduct risk-based supplier assessments where appropriate
- Monitor high-risk jurisdictions
- Provide training to relevant employees (Procurement, HR, Operations)

Supplier Expectations

Suppliers must:

- Comply with all applicable labour laws
- Prohibit forced or child labour
- Maintain fair wages and working conditions
- Permit verification where required
- Cascade these standards through their own supply chains

Failure to comply may result in termination of the business relationship.

Reporting & Whistleblower Protection

Any employee or third party who suspects a violation of this policy must report it immediately to:

- Human Resources
- Legal/Compliance
- Or through the Company's reporting mechanism

Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

The Company strictly prohibits retaliation against any individual who reports concerns in good faith.

Governance & Oversight

Oversight of this policy resides with the Chief Human Resources Officer, Chief Financial Officer, Executive Leadership Team, and Board (where reporting obligations apply).

An annual review will be conducted to assess effectiveness and compliance.

Transparency & Reporting

Where applicable under Canadian law, the Company will prepare an annual Modern Slavery Report, obtain appropriate executive or board approval, publish the report on its website, and file with relevant federal authorities.

Continuous Improvement

The Company recognizes that supply chain transparency is an evolving area. We commit to periodic risk reassessment, supplier engagement improvements, and enhanced governance alignment across the H.I.S. Group of Companies.

Compliance

Failure to comply with this policy may result in disciplinary action up to and including termination of employment or business relationships.

Review

This policy will be reviewed on a yearly basis.

Disclaimer

The Company's management reserves the right to change policies with or without notice based on legal compliance and business needs.

Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

Date: mars 2026	Créée par: Département RH
Révisée par: Directeur de la conformité	Approuvée par: Présidente et PDG
Version: 1.0	Référence: C31

Objectif

La présente politique établit le cadre dans lequel Voyages H.I.S. Canada groupe de sociétés (ci-après dénommé collectivement « la Société ») s'engage à mener ses activités de manière éthique et intègre. Nous reconnaissons notre responsabilité dans la prévention du travail forcé, du travail des enfants et de toutes les formes d'esclavage moderne dans le cadre de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

Cette politique est conforme à la législation canadienne applicable, aux meilleures pratiques mondiales et la politique du groupe HIS sur les droits humains, au sein du Voyages H.I.S. Canada groupe de sociétés.

Champ d'application

Cette politique s'applique à :

- Tous les employés (permanents, temporaires et sous contrat)
- Dirigeants et administrateurs
- Entrepreneurs et consultants
- Fournisseurs, fournisseurs et partenaires commerciaux
- Tous les tiers agissant au nom de la Société
- Toutes les entités canadiennes relevant de la Société

Déclaration de politique

La société n'a aucune tolérance pour :

- Travail forcé
- Travail des enfants
- Servitude par dettes
- Traite des êtres humains
- Toute forme de coercition ou d'exploitation, ou travail involontaire

Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

Notre engagement

L'entreprise s'engage à :

- Respecter les droits humains conformément à la loi canadienne, les normes internationales et la politique du groupe HIS sur les droits humains
- Garantir que l'emploi soit librement choisi
- Assurer des salaires et des conditions de travail équitables
- Promouvoir des pratiques de recrutement éthiques
- Maintenir la transparence dans notre chaîne d'approvisionnement

Responsabilités

Direction

La haute direction est responsable de :

- Promouvoir une culture de conduite éthique
- Assurer une supervision et une responsabilité appropriées
- Révision annuelle de la conformité

Entraîneurs

Les gestionnaires doivent :

- Surveillez les fournisseurs et partenaires pour la conformité
- Signalez toute infraction suspectée
- Assurez-vous que les employés comprennent cette politique

Employés

Les employés sont censés :

- Respectez cette politique
- Signalez les préoccupations liées au travail forcé ou aux pratiques contraires à l'éthique
- Participer à la formation obligatoire

Zones à risque dans l'industrie du voyage

En tant qu'organisation mondiale du voyage, la Société reconnaît que l'exposition aux risques liés à l'esclavage moderne peut survenir à la fois directement ou indirectement par nos opérations ou par l'extension de notre chaîne d'approvisionnement.

Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

Les zones potentielles de risque accru incluent :

- Chaînes d'approvisionnement dans l'hôtellerie (hôtels, complexes hôteliers)
- Fournisseurs de transport terrestre
- Opérateurs touristiques et sociétés de gestion de destinations
- Achat de produits promotionnels
- Fournisseurs de matériel informatique et de fournitures de bureau

La société reconnaît que les risques peuvent être accrus dans des juridictions avec des protections du travail plus faibles, une application réglementaire limitée ou des marchés du travail informels.

Mesures de diligence raisonnable

La société :

- Intégrer les clauses de travail forcé dans les contrats avec les fournisseurs
- Mettre en place un code de conduite des fournisseurs
- Réaliser des évaluations des fournisseurs basées sur les risques lorsque cela est approprié
- Surveiller les juridictions à haut risque
- Fournir des formations aux employés concernés (achats, ressources humaines, opérations)

Attentes des fournisseurs

Les fournisseurs doivent :

- Respecter toutes les lois du travail applicables
- Interdire le travail forcé ou le travail des enfants
- Maintenir des salaires et des conditions de travail équitables
- Vérification des permis lorsque nécessaire
- Faire passer ces normes en cascade à travers leurs propres chaînes d'approvisionnement

Le non-respect peut entraîner la résiliation de la relation commerciale.

Signalement et protection des lanceurs d'alerte

Tout employé ou tiers suspectant une violation de cette politique doit immédiatement le signaler à :

- Ressources humaines



Modern Slavery and Forced Labour Policy | Politique relative à l'esclavage moderne et au travail forcé

- Légal/Conformité
- Ou via le mécanisme de déclaration de la société

La société interdit strictement toute représailles contre toute personne signalant des préoccupations de bonne foi.

Gouvernance et surveillance

La supervision de cette politique incombe au directeur des ressources humaines, au directeur financier, à l'équipe de direction exécutive et au conseil d'administration (lorsque les obligations de rapport s'appliquent).

Un examen annuel sera mené pour évaluer l'efficacité et la conformité.

Transparence et rapport

Lorsque cela est applicable en vertu de la loi canadienne, la Société préparera un rapport annuel sur l'esclavage moderne, obtiendra l'approbation appropriée de l'exécutif ou du conseil d'administration, publiera le rapport sur son site web et le déposera auprès des autorités fédérales compétentes.

Amélioration continue

La société reconnaît que la transparence de la chaîne d'approvisionnement est un domaine en évolution. Nous nous engageons à réévaluer périodiquement les risques, à améliorer l'engagement des fournisseurs et à renforcer l'alignement de la gouvernance au sein du groupe H.I.S.

Conformité

Le non-respect de cette politique peut entraîner des sanctions disciplinaires pouvant entraîner une fin d'emploi ou de relations professionnelles.

Révision

Cette politique sera révisée chaque année.

Clause de non-garantie

La direction de la Compagnie se réserve le droit de modifier les politiques avec ou sans préavis en fonction de la conformité légale et des besoins de l'entreprise.